

Les Olympiades de 1^{re} dans l'académie de Dijon en 2016

328 élèves de première S
dont 113 filles et 54 élèves
des autres filières dont 16
filles.

Ont été récompensés en
présence de Mme La
Rectrice :

- 11 élèves de la série S et
3 élèves des autres
séries ;
- le lycée ayant eu les
meilleurs résultats
académiques ;
- le lycée ayant eu la
meilleure participation
académique dans les
filières non scientifiques.

Un lauréat a été
récompensé à Paris, en
présence de Mme la
Ministre de l'Éducation
Nationale.

Inscription pour 2017

Ouverture des inscriptions à partir
de janvier 2017.

L'inscription se fait auprès des pro-
fesseurs de mathématiques.

Plus d'informations sur :

[http://eduscol.education.fr/
cid46901/olympiades-nationales-
de-mathematiques.html](http://eduscol.education.fr/cid46901/olympiades-nationales-de-mathematiques.html)

[http://mathematiques.ac-dijon.fr/
spip.php?rubrique50](http://mathematiques.ac-dijon.fr/spip.php?rubrique50)



Inspection pédagogique régionale de
mathématiques

2G rue du Général Delaborde
BP 81 921
21019 DIJON

Téléphone : 03 80 44 86 99 / 06 24 34 57 16
Télécopie : 03 80 44 86 95
Messagerie : sandrine.ingremeau@ac-dijon.fr

17^e OLYMPIADES DE MATHÉMATIQUES

**Mercredi
15 mars 2017
8h à 12h10**



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Pourquoi ce concours ?

Les Olympiades académiques se donnent plusieurs objectifs :

- contribuer à promouvoir le plaisir de faire des mathématiques à travers des exercices stimulants et variés ;
- inciter les jeunes, et notamment les jeunes filles, à se tourner vers les carrières scientifiques ;
- favoriser le sens de l'initiative et le goût de la recherche.

Les Olympiades de Mathématiques s'adressent à tous et toutes les lycéennes et lycéens de première de l'académie, provenant de toutes les séries.

Les sujets sont conçus pour permettre à chacune et à chacun de s'engager dans une démarche de recherche et de réflexion mathématique.

Déroulement de l'épreuve

L'épreuve débute le mercredi matin à 8h et se déroule en deux temps :

**Sujet national
2h - 1 copie**

**Pause de
10h à 10h10**

**Sujet académique
2h - 1 copie**

La calculatrice est autorisée.
Les sujets sont distincts selon les séries :

- sujet S
- sujet STI2D-STL-STD2A-STAV
- sujet ES-L-STMG-ST2S-TMD-STHR

Classement et palmarès



Les exercices nationaux permettent de classer les copies pour le jury national et les exercices académiques pour le classement académique.

Les meilleures copies sont transmises au jury national.

Le jury académique se compose de professeurs des différents lycées de l'académie.